

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 51 (1900)
Heft: 8-9

Rubrik: Chronique forestière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Centralblatt für das gesamte Forstwesen. N° 7.

Des hauteurs et des facteurs de réduction dans les peuplements forestiers.
— Bibliographie. — Réunions et expositions forestières. — Communications.
— Notices.

Nous relevons deux notices sur les causes qui provoquent le passage de l'aubier au bois de cœur et sur l'influence des acides humiques sur la germination des graines.



Chronique forestière.

Confédération.

Division forestière de l'Ecole polytechnique. Ont obtenu le diplôme de forestier (ordre alphabétique):

- Monsieur *Bettelini*, Arnold, de Caslano (Tessin).
- „ *Furrer*, Otto, de Bolken (Soleure).
- „ *Huber*, Conrad, de Zurich.
- „ *Nay*, Joseph, de Truns (Grisons).
- „ *Stamm*, Chr., de Schleithem (Schaffhouse).
- „ *Tschumi*, Ernest, de Wolfisberg (Berne).
- „ *Walser*, Hermann, de Coire.

L'union du personnel forestier subalterne a tenu sa 2^{me} assemblée annuelle le 26 courant, à Zurich. La réunion s'est occupée de la situation qui sera faite à ce personnel par le projet d'une nouvelle loi fédérale sur les forêts.

Cantons.

Berne. La Société des forestiers bernois s'est réunie le 22 juin dernier, à Thoune, sous la présidence de M. *Benoit*, inspecteur des forêts. La liste des tractandas prévoyait l'examen de la question du mesurage des bois en grume avec ou sans déduction de l'écorce et celle de l'emploi d'instruments contrôlés dans le mesurage des bois.

La première de ces questions a été soumise à la réunion, ensuite de la requête adressée par la Société suisse de l'industrie du bois (Schweiz. Holzindustrieverein) à tous les gouvernements cantonaux. Nous reproduisons ci-après la résolution votée par l'assemblée et transmise à la Direction cantonale des Forêts :

„La Société des forestiers bernois n'envisage pas la question du mesurage des bois en grume, avec déduction de l'écorce, comme présentant l'importance que lui attribue la Société suisse de l'industrie du bois. Cette question peut être résolue par voie d'entente entre le vendeur et l'acheteur. Si, toutefois, l'administration forestière bernoise se décidait à faire dorénavant la déduction de l'écorce pour les bois non écorcés, cette déduction devrait avoir lieu en pour cent du volume total. Il y aurait lieu, en outre, de tenir compte de la circonstance que, d'après les procédés en usage chez nous, une déduction du 6—10 0/0 a déjà

lieu par le fait que les centimètres dans la mesure du diamètre, et les décimètres dans la mesure en longueur sont indiqués en nombres pairs (en arrondissant en dessous si le nombre est impair).“

La proposition suivante a été formulée au sujet du second point :

„Le bois sera façonné et classé d'après les mesures en usage dans les forêts (Waldmasse). Il est loisible à l'acheteur de demander que le bois soit mesuré une seconde fois au moyen des mesures en usage dans le commerce (Handelsmasse).“

„La Direction des Forêts est invitée à bien vouloir adopter un modèle unique de compas forestier pour le mesurage du bois de construction et du bois de service.“

Le lendemain, les participants prenaient part à une excursion aussi intéressante que réussie sur la „Honegg“, qui constitue le bassin de réception des torrents de la Zulg et du Röthenbach, dont il est souvent question.

Grisons. J. M. Cassut, forestier chef à *Tersnaus*, a lors de l'incendie de ce petit village, perdu sa maison et tout ce qu'elle contenait. Cassut, pas plus que ses concitoyens, n'était assuré, de sorte que ce fidèle et consciencieux fonctionnaire se trouve dans la misère. — Nous prions ceux de nos lecteurs qui compatissent à ce malheur d'adresser leurs offrandes à la rédaction, laquelle les fera parvenir à qui de droit et en rendra compte dans le Journal.

Neuchâtel. Excursions des commissions forestières. Les commissions forestières des arrondissements, composées de délégués de l'Etat et des Conseils communaux, prennent elles aussi la coutume de faire leur petite excursion annuelle. La commission du III^e arrondissement (Val-de-Travers) accompagnée de quelques invités parmi lesquels le préfet, l'inspecteur forestier et son adjoint, a fait sa première excursion le 28 juillet. Elle a visité la pépinière centrale de l'arrondissement qui appartient à une association de Communes, puis la première série d'aménagement de la forêt communale de Couvet.

Cette forêt est soumise au traitement par le jardinage et à l'aménagement d'après la méthode du contrôle depuis 1890.

Le cahier d'aménagement donne les états de situation suivants :

Au début de la première période la forêt entière contenait 44,917 arbres cubant 40,874 m³ au tarif d'aménagement ; au début de la deuxième période 44,994 arbres cubant 41,311 m³. On constate donc une légère augmentation en nombre et en cube bien que les coupes ordinaires et extraordinaires, chablis, etc. aient réalisé dans l'intervalle : 7,797 arbres cubant 6,238 m³, soit 7,5 m³ par ha et par an, plus 2,5 m³ de matériel accessoire, soit ensemble 10 m³ par ha et par an. L'accroissement a donc été, sur le matériel principal de 6,238 + (41,311 — 40,874) = 6675 m³.

La possibilité n'est pas calculée d'après une formule mais est une donnée d'expérience, basée sur la comparaison des inventaires pério-

diques renouvelés tous les 6 ans sur la totalité du matériel. Elle est délivrée sur pied, au tarif d'aménagement, qui est comme l'étalon auquel se mesurent les états périodiques de la forêt.

Depuis l'extérieur les coupes ne paraissent pas; toute la côte est couverte du manteau sans déchirures d'une futaie haute et fournie qui paraît compacte de l'extérieur. Intérieurement les transitions sont aussi peu perceptibles. En effet, la tendance, comme d'ailleurs la caractéristique du traitement est de considérer l'atmosphère comme la source essentielle de la production, consiste à chercher à y occuper perpétuellement le plus grand espace possible en le remplissant du bas en haut d'organes capables d'assimiler.

Ce qui intéresse beaucoup les administrations communales c'est que le cahier d'aménagement, en même temps livre de gestion, peut les renseigner à tout instant avec précision sur l'état réel et permet de suivre pas à pas l'évolution de la forêt.

La possibilité provisoire qui était de 350 m³ pour 119 ha, a passé en 1^{re} période à 720 m³ pour 138 ha puis à 844 m³ en 2^e période. Le produit brut a passé d'environ 6500 fr. à env. 17,000 fr. (moyenne de 9 ans).

De semblables réunions mettent du liant entre les différents rouages de l'administration, et sont une école d'enseignement mutuel dont on peut attendre de réels progrès. By.

Etranger.

Allemagne. La I^{re} Assemblée générale de la Société des forestiers allemands se tiendra à *Wiesbaden* du 17 au 22 septembre prochain. — Premier jour: réception; 2^e et 3^e jours: délibérations; les jours suivants: excursions. — Les inscriptions sont reçues jusqu'au 1^{er} septembre auprès du comité d'organisation à Wiesbaden (Bahnhofstrasse 15).

France. On annonce la mort, à l'âge de 63 ans, de M. *J. Rothschild*, survenue le 8 août à Paris. Jules Rothschild était connu aussi des forestiers suisses, comme éditeur de la *Revue des Eaux et Forêts*, le périodique forestier le plus important de France.



Bibliographie.

Publications nouvelles.

Les arbres de la Suisse. V^{me} (dernière) livraison. Reproduction phototypique de photographies prises d'après nature. Berne 1900. *Schmid & Francke*. 1 feuille de texte et 5 planches. In-folio-impérial. Prix de l'ouvrage complet (25 feuilles avec texte) en portefeuille en toile fr. 38, en portefeuille ordinaire fr. 33. —

Baum-Album der Schweiz. 5. (Schluß-) Lieferung. Lichtdrucke nach photographischen Natur-Aufnahmen. Bern 1900. *Schmid & Francke*. 1 Bogen Text u. 5 Tafeln in Lichtdruck. Imperial-Folio. Preis des kompletten Werkes (25 Blatt mit Text) in Leinwandmappe Fr. 38. —, in einfacher Mappe Fr. 33. —